

ANNEVILLE-SUR-SCIE

*Seine-Maritime, canton Longueville-sur-Scie,
arrondissement Dieppe, 433 habitants*



L'ÉGLISE PAROISSIALE, dédiée à saint Valéry, se trouve à proximité de la fontaine de saint Ribert, lieu de pèlerinage où se conserve le souvenir de ce saint évangelisateur du VII^e siècle. L'église romane, d'ailleurs dédiée à saint Ribert, menaçait ruine au début du XVI^e siècle. La reconstruction fut entreprise par le baron Jacques de Moy, chambellan de Charles VIII et Louis XII, mort en 1519. Seigneur de Belencombre, grand maître des eaux et forêts de Normandie, marié à Jacqueline d'Estouteville – nièce de Jean d'Estouteville, grand maître des eaux et forêts de France – il était devenu de ce fait seigneur du fief voisin de Charlemesnil, pourvu déjà,

Anneville-sur-Scie (Seine-Maritime)
Église Saint-Valéry
Façade sud de la nef

depuis le début du XV^e s., d'une collégiale fondée par l'arrière-grand-oncle de Jacqueline, Jean d'Estouteville l'aîné.

À l'occasion de cette reconstruction, le vocable passa de saint Ribert à saint Valéry, autre évangéliste plus connu des temps mérovingiens. Au-dessus de la porte occidentale, l'écu des Le Moy marque la participation de Jacques à cet ensemble de travaux de la nef et du clocher. La nef se présente aujourd'hui comme un large vaisseau rectangulaire, éclairé par de vastes baies en plein cintre moulurées, sous une voûte surbaissée de plâtre qui doit cacher une voûte lambrissée d'origine, dont on aurait fait disparaître les poinçons et entrants. Sur le côté nord, une chapelle constitue l'étage inférieur d'un grand clocher dont le niveau prévu du beffroi a été abandonné, puisque ce dernier a été reporté dans la partie inférieure de la haute flèche d'ardoise élevée au-dessus.

La façade occidentale de la nef est percée d'une porte en arc surbaissé, encadrée de deux minces contreforts, tandis que deux contreforts à ressauts plus massifs soutiennent les angles. Au-dessus d'un cordon horizontal, une fenêtre en plein cintre, à remplage régulier Renaissance, occupe le centre du pignon triangulaire. Le même cordon marque les divers niveaux du clocher et de la tourelle d'accès polygonale qui lui est accolée.

Le chœur roman, à chevet plat, avait été conservé jusqu'au XIX^e siècle. On le remplaça par un ensemble composé d'un transept et d'un chœur, à travée droite et chevet polygonal, le tout voûté sur de minces ogives, de style néogothique, retombant sur de fines colonnettes à chapiteaux. Si le volume intérieur conserve une certaine unité, les élévations extérieures en silex, soulignées par les contreforts, les corniches, les encadrements de baies en arc brisé réalisés en brique rouge, sont d'un effet pénible à notre goût, mais qui dut plaire à l'époque, si l'on en juge par le nombre d'édifices religieux, chapelles, églises, pensionnats de cette deuxième moitié du XIX^e, pliée aux rigueurs d'une architecture rationaliste mise en œuvre par O. Martin avec les fonds d'un maire trop généreux, Jules Reiset.

Le mobilier, autels, chaire, stalles en bois sculpté, est de cette époque, de même que les vitraux, réalisés à Paris par Lusson en 1865-1868.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé, en 2003, la somme de 9 147 € pour des travaux de réfection de toiture et maçonnerie sur les parties anciennes.

Ph. Ch.

Cochet (Abbé), *Les églises de l'arrondissement de Dieppe*, Dieppe, 1846, p. 359-360. (Réimpr. Brionne, 1972.)
 Cochet (Abbé), *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*, Paris, 1871, col. 47. (Réimpr. Saint-Pierre-de-Salerno, 1975.)